



RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ INCENDIE DES BÂTIMENTS D'HABITATION

Obligations des propriétaires

Obligations des exploitants

Maison individuelle

Petit et grand collectif

Logement-foyer

Réhabilitation

Habitat de loisirs à gestion collective

Résidence de tourisme

Immeuble de grande hauteur

Parc de stationnement

Chaufferie

Stockage des hydrocarbures

Distribution des hydrocarbures

Installation électrique

Réaction et résistance au feu

Ventilation et conduits de fumée

Installation de gaz combustible

Textes officiels

Jean-Charles du Bellay

EDITIONS

LE MONITEUR

Jean-Charles du Bellay et les Éditions du Moniteur remercient la société Chubb Sécurité, notamment Guy Joris, expert Sécurité Incendie, qui ont contribué à l'illustration des différents thèmes développés dans ce recueil et dont la réflexion et la pratique de leur métier ont permis une présentation didactique de la sécurité incendie dans les bâtiments d'habitation.

Chubb Sécurité

www.chubbsecurite.com

A UTC Fire & Security Company

10, avenue du centaure

BP 38408

95806 Cergy Pontoise cedex

Tél. : 01 30 17 37 37

Illustration : Jean-Pierre Saux, Guy Joris (Chubb Sécurité)

© Groupe Moniteur (Éditions du Moniteur), Paris 2007

ISBN : 978-2-281-11348-8



Nous alertons nos lecteurs sur la menace que représente, pour l'avenir de l'écrit, le développement massif du « photocopillage ». Le Code de la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit.

Or, cette pratique s'est développée dans de nombreux cabinets, entreprises, administrations, organisations professionnelles et établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, de revues et de magazines.

En tant qu'éditeur, nous vous mettons en garde pour que cessent de telles pratiques.

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation,...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Toutefois, l'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie peut être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70, fax : 01 46 34 67 19.

SOMMAIRE

	Table chronologique des textes réglementaires	11
Chapitre 1	Définitions	15
Chapitre 2	Domaine d'application défini par le Code de la construction et de l'habitation et obligations des propriétaires	45
Chapitre 3	Classement et dispositions constructives générales des bâtiments d'habitation.....	55
Chapitre 4	Logement foyers.....	145
Chapitre 5	Bâtiments d'habitation existants, à usage spécifique ou répondant à un classement particulier	161
Chapitre 6	Points spécifiques liés à la protection contre les incendies.....	221
Chapitre 7	Installations électriques	307
Chapitre 8	Chaufferies.....	321
Chapitre 9	Gaz combustible et hydrocarbures dans les bâtiments d'habitation	341
Chapitre 10	ICPE situées dans les bâtiments d'habitation.....	397
Chapitre 11	Parcs de stationnement.....	425
	Index.....	451
	Table des matières.....	457